

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 SEPTEMBRE 2024 : COMPTE-RENDU ET RESULTATS DES VOTES

Quimper, le 23 juin 2025 à 17h45 – Entech (FR0014004362 – ALESE), société de technologie spécialisée dans le stockage et le pilotage intelligent des énergies renouvelables, publie le compte rendu de l'assemblée générale du 17 juin 2025.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Entech s'est réunie le 17 juin 2025 à Quimper, sous la présidence de Monsieur Christopher Franquet, Président Directeur Général.

A la date de l'assemblée, le nombre total d'actions disposant du droit de vote s'élevait à 14 541 893 pour un nombre total de droits de vote de 23 987 979.

Lors de cette Assemblée Générale, les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, détenaient ensemble 14 659 639 actions (% du capital) et 21 766 764 droits de vote (% des droits de vote).

Les résolutions ordinaires et extraordinaires ont toutes été adoptées.

Résultats des votes

Résolution	Résultat	Votes pour (%)	Votes contre (%)	Abstentions (%)
De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire				
1) Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus aux Administrateurs	Adoptée	96,29 %	3,71 %	0 %
2) Approbation des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts	Adoptée	100,00 %	0 %	0 %
3) Affectation du résultat de l'exercice	Adoptée	100,00 %	0 %	0 %
4) Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	Adoptée	97,94 %	2,06 %	0 %
5) Constatation de l'expiration du mandat d'administratrice de la société Epopée Gestion et décision à prendre sur le renouvellement de son mandat	Adoptée	98,16 %	1,84 %	0 %
6) Constatation de l'expiration du mandat d'administratrice de Madame Marie-Laure COLLET et décision à prendre sur le renouvellement de son mandat	Adoptée	97,94 %	2,06 %	0 %
7) Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.22-10-62 du Code de commerce	Adoptée	95,32 %	4,68 %	0 %
De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire				
8) Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	Adoptée	100 %	0 %	0 %

9) Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public</u>	Adoptée	92,69 %	7,31 %	0 %
10) Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par voie d'offre visée à l'article L.411-2 1° du Code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires</u>	Adoptée	92,69 %	7,31 %	0 %
11) Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires</u>	Adoptée	88,68 %	11,32 %	0 %
12) Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes <u>avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas</u>	Adoptée	92,70 %	7,30 %	0 %
13) Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration, à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du Travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit des salariés de la Société	Adoptée	100,00 %	0 %	0 %
14) Délégation à conférer au Conseil d'Administration en vue d'émettre des <u>bons de souscription d'actions (BSA), des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR)</u> avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, durée de la délégation, prix d'exercice	Adoptée	87,78 %	12,22 %	0 %
15) Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (<u>BSPCE</u>) <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes</u> , durée de l'autorisation, plafond, prix d'exercice, durée maximale de la période d'exercice	Adoptée	87,78 %	12,22 %	0 %
16) Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, prix d'exercice, durée maximale de l'option	Adoptée	87,78 %	12,22 %	0 %

17) Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions	Adoptée	87,78 %	12,22 %	0 %
18) Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital ou à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une ou plusieurs personnes nommément désignées	Adoptée	88,68 %	11,32 %	0 %
19) Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances	Adoptée	95,47 %	4,53 %	0 %
20) Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de <u>réduire</u> le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions	Adoptée	92,42 %	7,58 %	0 %
21) Modification du 3ème alinéa de l'article 13-3 des statuts concernant l'utilisation de moyens de télécommunication lors des réunions du Conseil d'administration	Adoptée	100 %	0 %	0 %
22) Modification du 2ème alinéa de l'article 13-3 des statuts concernant la consultation écrite des membres du Conseil d'administration	Adoptée	100 %	0 %	0 %
23) Modification de l'article 13-3 des statuts afin de prévoir la possibilité pour les membres du Conseil d'administration de voter par correspondance	Adoptée	100 %	0 %	0 %
24) Pouvoirs pour les formalités	Adoptée	100 %	0 %	0 %

À propos d'Entech

Entech développe des solutions de production solaire, de stockage et de conversion électrique pilotées par des systèmes logiciels intelligents qui favorisent l'intégration croissante et rentable des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Entech Construction est une offre intégrée sur mesure pour le compte de développeurs, d'énergéticiens et d'opérateurs réseaux (centrales photovoltaïques au sol et centrales de stockage raccordés au réseau). **Entech Solutions est une offre de proximité sur tout le territoire** pour le compte d'agriculteurs, d'industriels et de collectivités (centrales photovoltaïques en toiture et ombrières, sous forme d'îlots énergétiques en autoconsommation ou revente). **Entech Energy & Services est une nouvelle offre clé en main et réversible intégrant le financement.** Elle s'adresse à des acteurs économiques variés (entreprises du secteur tertiaire, commerçants, agriculteurs, industriels, etc.) désireux de minimiser leur investissement tout en ayant la possibilité de retrouver l'usage de leur foncier à tout moment (centrales sans ancrage).

Créée à Quimper en 2016, **Entech a déjà réalisé plus de 400 projets dans le monde et emploie aujourd'hui 180 collaborateurs.** Sélectionnée en 2021 par la French Tech dans son programme Green20, Entech a intégré le programme ETIncelles destiné à accompagner les PME de croissance et fait partie d'un écosystème engagé au service de la transition énergétique.



Plus d'information : <https://www.entech-se.com/> et sur [LinkedIn](#)

Contacts

ENTECH
DRH, RSE, communication
Gaël LE GOC
gael.legoc@entech-se.com
02 98 94 44 48

SEITOSEI.ACTIFIN
Relations investisseurs
Jean-Yves BARBARA
jean-yves.barbara@seitosei-actifin.com
01 56 88 11 13

SEITOSEI.ACTIFIN
Relations presse
Isabelle DRAY
isabelle.dray@seitosei-actifin.com
01 56 88 11 29

